COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Plateforme des Promoteurs et Acteurs pour le Développement des Médias au Bénin (**PADeM-Bénin**) a appris avec amertume l'incident survenu au siège du groupe de presse "**Le Matinal**" ce **mardi 16 novembre 2021**. Cette situation a entraîné de facto la suspension des émissions de cette chaîne de radiodiffusion émettant depuis Dandji sur la **88.6** en modulation de fréquence.

Face aux importants dégâts matériels occasionnés, le Bureau Directeur de la **PADeM-Bénin** exprime sa vive douleur et témoigne sa compassion au promoteur de la radio **M. Charles TOKO**, à tous les confrères journalistes et animateurs qui officient au groupe de presse "**Le Matinal**".

En attendant de tirer au clair les causes réelles de ce drame, la **PADeM-Bénin** prie les autorités gouvernementales et la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (**HAAC**) ainsi que les partenaires des médias au Bénin à apporter assistance au promoteur en vue d'un rétablissement rapide des équipements afin de favoriser la reprise des émissions pour préserver d'une part les emplois et d'autre part garantir le droit du public à l'information.

Fait à Cotonou, le 17 novembre 2021

Le Président,

Basile TCHIBOZO